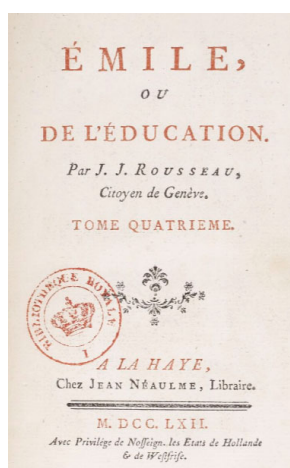


Bibliographie numérique
Références, en partie de Gallica
sélectionnées et mises en thème par
la Fondation Napoléon

L'héritage de *L'Émile* de Jean-Jacques Rousseau



Jean-Jacques Rousseau, *Émile, ou De l'éducation*, La Haye, J. Néaulme, 1762, tome IV.

Livre cinquième : Sophie, ou De l'éducation des femmes

Ouvrage fondamental pour comprendre le regard porté sur les femmes au XIX^e siècle. Les écrits de Rousseau influencèrent profondément la société.

Quelques extraits :

- *La fidélité et la soumission qu'elle doit à son mari, les soins et la tendresse qu'elle doit à ses enfants sont des conséquences si naturelles et si sensibles de sa condition.*
- *La femme est faite pour plaire à l'homme, pour être subjuguée par lui, pour lui être agréable.*
- *La véritable mère de famille, loin d'être une femme du monde, n'est pas moins recluse dans sa maison que la religieuse dans son cloître.*
- *Une femme belle-esprit est un fléau, pour son mari, ses enfants, ses valets, tout le monde.*

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b86145973>

L'implication des médecins dans la conception de la faiblesse physiologique féminine. Par exemple, Cabanis



Pierre Cabanis, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Crapart, Caille et Ravier, an X-1802, 2 tomes.

Georges Cabanis, ami et beau-frère de Condorcet, est à la fois docteur, philosophe et acteur politique, familier du gouvernement impérial. Avec Cabanis, la médecine confine à la philosophie. Son *Rapport du physique et du moral de l'homme*, paru en 1802 ouvre la voie à la psychiatrie, car il est le premier à dissocier l'esprit (et non plus l'âme) du corps, à appréhender l'activité intellectuelle sur un plan biologique et scientifique. Son discours sur les femmes, lui, n'a rien de novateur. Un extrait de la table des matières suffit pour en saisir le ton :

- *Sa vie [de la femme] est presque toujours une suite d'alternatives de bien-être et de souffrances : trop souvent celles-ci dominent,*

- *À raison de sa faiblesse, elle a dû toujours rester dans l'intérieur de sa maison ou de la hutte,*

- *Elle doit agir sur l'homme par la séduction de ses manières,*

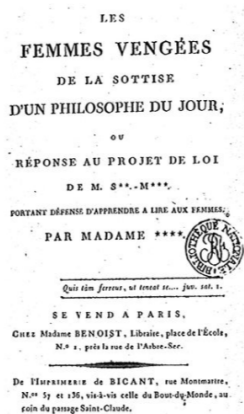
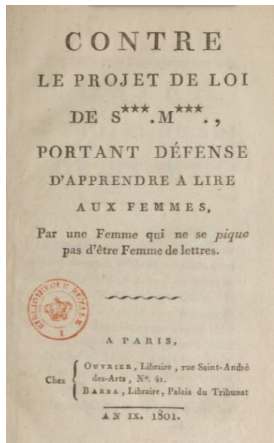
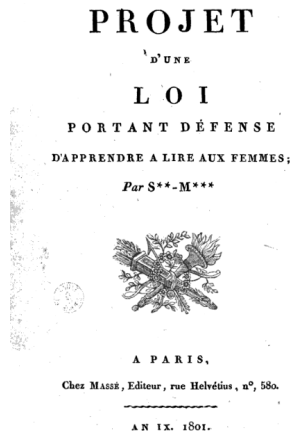
- *Elle seule est capable, à raison du genre de sensibilité qui lui est propre, de donner des soins à la première enfance, [...]*

- *Elle doit se réserver cette partie de la philosophie morale qui porte directement sur l'observation du cœur humain et de la société ...*

Cabanis réfute la thèse qui procède la faiblesse des femmes d'une éducation débilante, car tenues éloignées d'enseignements solides et interdites d'exercices physiques. Au contraire, si elles ne courent ou ne sautent pas, si elles ne bénéficient pas d'apprentissages substantiels, c'est parce qu'elles sont inconsistantes de naissance et qu'elles doivent se préserver d'efforts musculaires préjudiciables à leur santé. Une telle mise sous cloche alertera quelques années plus tard des confrères effarés par la mollesse et l'affaissement des corps des citadines sédentaires. Respectant le véto sur tous les mouvements trop brusques et une vie au trop grand air, elles ne s'occupent à des travaux qui n'exigent souvent d'autre mouvement que celui des doigts et dont l'exercice le plus violent qu'elles se permettent est celui de la promenade (et encore, elles s'assoient très vite).

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k77029t/f407.item>

Une polémique sur le droit à la lecture illustre les schémas mentaux



Sylvain Maréchal, *Projet de loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*, Paris, Massé, an X – 1801.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4225150m>

Marie-Armande Gacon-Dufour, *Contre le projet de loi de S*** M***, portant défense d'apprendre à lire aux femmes par une femme qui ne pique pas d'être une femme de lettres*, Paris, chez Ouvrier, Barba, 1801.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k30453698>

Albertine Clément-Hémery, *Les femmes vengées de la sottise d'un philosophe du jour, ou réponse au projet de loi de M. S. M*** portant défense d'apprendre à lire aux femmes*, Paris, impr. de Bican, [1801].

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k42669w>

Même les plus ardents défenseurs de l'égalité entre individus, tel Sylvain Maréchal, membre de la conjuration des Égaux de Babeuf, prémices de l'idéologie communiste, arrêtent leurs revendications au seuil des différences hommes-femmes : *La raison veut que chaque sexe soit à sa place, et s'y tienne. Les choses vont mal, quand les deux sexes empiètent l'un sur l'autre. La lune et le soleil ne luisent pas ensemble*. Une conviction si fortement ancrée, que cet ultra-babouviste, chantre de l'égalité, formé dans le cercle philosophique d'Helvétius, pousse son raisonnement à son extrême : dès lors à quoi bon instruire les filles, pourquoi céder à « la coalition entre femmes de lettres et prêtres » ? Son *Projet de loi d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*, paru en 1801, est présenté comme le meilleur moyen, la meilleure législation afin de se placer « sous le bouclier de la raison » : on peut rendre les femmes stériles, assécher leur cœur, par un abrutissement intellectuel au-dessus de leurs forces. Ce pamphlet énumère cent treize arguments, puisant dans les écrits hébraïques, antiques, des Lumières et interdisant l'instruction aux compagnes de l'homme. Il reste toutefois délicat à manipuler, car il est difficile d'y démêler les outrances volontaires des vraies pensées. Sa principale contradictrice, Madame Gacon-Dufour, femme de lettres, émancipée pour l'époque, passionnée d'économie domestique, est par ailleurs une proche. Elle écrira un vibrant éloge funèbre après la mort de Maréchal, tout comme ce dernier avait salué quelque temps auparavant les qualités de l'autrice. C'est à se demander s'il n'y eut pas comme un jeu de salon, une connivence entre les deux amis : affûtons nos arguments, portons-les jusqu'au bout et voyons qui l'emportera.

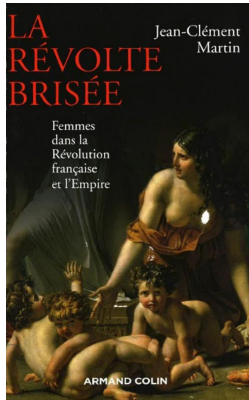
Sous le Consulat, un texte en faveur des « citoyennes mères de famille »

<p>OPINION D'UNE FEMME SUR LES FEMMES. PAR F. R***.</p> <p>Les préjugés qui supposent en nous ce qui n'y est pas, ou qui dissimulent ce qui y est, sont un obstacle aux découvertes, et une source d'erreurs. COSMILIAC. (<i>De la Manière d'écrire l'histoire</i>, Tom. 1, p. 120.)</p> <p>A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE GIGUET ET CIE, RUE DE GREVILLE-ST.-HONORÉ, N° 42. AN 9. — 1801.</p>	<p>Fanny Raoul, <i>Opinion d'une femme sur les femmes</i>, Paris, de l'impr. de Giguet de l'impr. de Giguet, 1801.</p> <p>https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k42671f</p> <p>Marie-Françoise, dite Fanny, Raoul (1771 ou 1779 – 1833), née dans une famille bourgeoise bretonne, dresse un constat terrible sur <i>la multiplicité des maux domestiques</i> frappant les femmes dont la cause est <i>dans le peu de considération, je dis plus, dans le mépris qu'on a pour [elles]</i> ». La source est à rechercher dans <i>l'homme, cet être égoïste et vaniteux, qui rapporte tout à lui, au lieu de voir dans la femme sa compagne, son égale. Ne voit-il pas qu'une femme peut penser par elle-même, avoir sa propre opinion ?</i></p> <p>Fille de la Révolution, F. Raoul demande une égalité morale, sans quoi le <i>titre glorieux de citoyenne</i> reste un <i>mot vide de sens</i>, une égalité permettant <i>d'inspirer à leurs fils, à leurs époux l'amour de la liberté, le courage de la maintenir, et les aidant à se revêtir de leurs armes pour voler au secours de patrie</i>. Fanny Raoul ne s'éloigne pas du dogme républicain, appelant les épouses et les mères à être des formatrices, des instigatrices, des soutiens aux soldats de la liberté, en excluant une participation féminine. Elle demande à ses pairs de prendre exemple sur la vertu antique, en leur <i>répét[ant] ce mot sublime, ce mot à jamais célèbre » d'une mère lacédémonienne à son fils partant à la guerre, son bouclier à la main : « Avec ou dessus »</i> (soit victorieux ou mort). Cette conception d'utilitarisme politique est pensée comme un levier pour plus d'éducation, en phase avec le moment d'intense patriotisme et la volonté d'étendre les bienfaits de la Révolution aux autres peuples européens.</p>
---	--

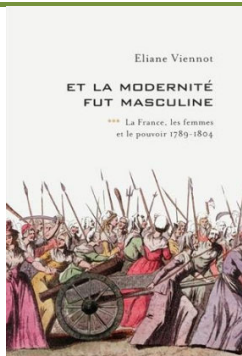
Le Code civil réaffirme et uniformise la hiérarchisation familiale en faveur de l'époux

<p>CODE CIVIL DES FRANÇAIS. ÉDITION ORIGINALE ET SEULE OFFICIELLE.</p> <p>À PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE. AN XII. 1804.</p>	<p><i>Code civil des Français</i>, Paris, impr. de la République, 1804.</p> <p><u>Des droits et devoirs respectifs des époux.</u></p> <p>https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1061517/f55.item</p>
--	--

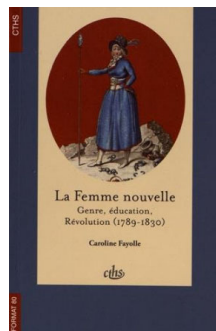
Quelques ouvrages récents sur les femmes aux temps de la Révolution et de l'Empire



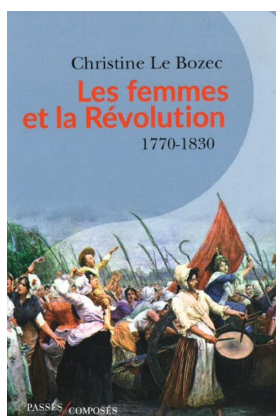
Jean-Clément Martin, *La révolte brisée. Femmes dans la révolution française et l'Empire*, Paris, Armand Colin, 2008.



Éliane Viennot, *Et la modernité fut masculine : la France, les femmes et le pouvoir 1789-1804*, Paris, Perrin, 2016.



Caroline Fayolle, *La femme nouvelle : genre, éducation ? Révolution 1789-1830*, Paris, Éditions du CNRS, 2017.



Christine Le Bozec, *Les femmes et la Révolution : 1770-1830*, Paris, Passés composés, 2019.



Éliane Viennot, *L'âge d'or de l'ordre masculin : la France, les femmes et le pouvoir 1804-1860*, Paris CNRS Éditions, 2020.

Octobre 2023

Bibliothèques de la Fondation Napoléon

C. Prévot

bibliotheque@napoleon.org